

# LES SOLS DU TRIANGLE DE GONESSE

L'habitat traditionnel du Pays de France s'est installé dans les zones où les sols sont moins favorables à l'agriculture (vallées creusant la Plaine et points d'eau sur le pourtour des buttes sableuses) et a respecté les sols profonds du plateau limoneux, les réservant à l'agriculture.

Le développement moderne, industriel et commercial, s'est fait selon une logique toute différente de voies rapides de communication (autoroutes, voies ferrées internationales, aéroports, hôtels, avec leur cortège d'entrepôts, usines, aires de parkings ...) sans tenir compte de la valeur du capital-sol de cette plaine de France, de sa fragilité, de son extension limitée et des conséquences économiques et sociales suite à la destruction de ces sols.

Les sols couvrant la zone du triangle de Gonesse se sont développés pour l'essentiel dans des dépôts limoneux éoliens épais de plusieurs mètres. Ils sont faciles à travailler, à forte réserve en eau accessible aux racines des cultures annuelles et assurent des récoltes abondantes.

Or, ces sols de limon de plateau sont arrivés maintenant à l'optimum de leur développement au bout de 10 000 à 12 000 ans après la fonte des glaces de la dernière glaciation. Il a fallu donc au moins 10 000 ans pour que

- ces limons éoliens perdent leur calcaire originel sous l'effet de la pluie
- que se forment des argiles essentielles pour la fabrication de mottes
- et qu'une colonisation par des racines et par une faune spécifique visible ou microscopique y apporte une vie intense : la Biodiversité est dans le sol à son maximum de présence.

C'est seulement alors qu'on peut parler de sol, épiderme vivant de la Terre et en évolution depuis les roches géologiques. Mais épiderme fragile ... à la merci de l'ignorance de cette richesse exceptionnelle.

De cette longue évolution sous l'effet du climat de plus en plus tempéré, résulte sur ce plateau de la Plaine de France le sol s'est développé sur environ 1 m à 1,50 mètres d'épaisseur. L'ensemble de ces conditions sont exceptionnelles et nous avons donc beaucoup de chance d'avoir hérité de ces sols que l'agriculture utilise en excellentes terres agricoles.

Nous avons donc reçu un trésor lentement constitué naturellement : un patrimoine qui nous a été donné gratuitement à la suite de phénomènes géologiques et climatiques exceptionnels. Nous devons être les gérants de ces sols, les soigner pour les faire fructifier et pouvoir les rendre en « biens de retour » aux générations suivantes, dans l'état où nous les avons reçues en héritage des générations précédentes.

Nous n'avons pas le droit de les détruire, ni même de les dégrader ou de les polluer. C'est un patrimoine de l'Humanité. Certains invoqueront qu'il y en a encore d'autres surfaces de ce type de sol. Certes, il y en a d'autres, mais pas tant que cela. Et toutes ces surfaces à sols très favorables à l'agriculture seront indispensables pour nourrir les 9 milliards d'humains attendus pour 2050. Nos petits enfants nous le reprocheraient si nous détruisions leur capital-sol de manière irréversible, par spéculation égoïste et souvent éphémère !